

A3 : Personne responsable de l'accessibilité aux manifestations

Motion à l'attention de l'Assemblée annuelle de la JS Suisse des 17 et 18 février 2024 à Berne-Bümpliz

Signataires : Xiao Ember (JUSO ZG), Céline Demierre (JUSO Zürich Unterland), Daria Semenova (JUSO Stadt Zürich), Silas Muggli (JUSO Zürcher Oberland), Safira Timpanaro (JUSO Aargau), Jelena Speer (JUSO Winterthur), Valeria Muster (JUSO Winterthur), Pia Voss (JUSO Winterthur), Michi Weidmann (JUSO Winterthur), Jan Suter (JUSO Stadt Zürich), Fabien Forestier (JUSO Zürich Unterland), Kilian Teubner (JUSO Obwalden), Mika Kaufmann (JUSO Baselland), Elias Erne (JUSO Aargau), Thyl Fueter (JUSO Stadt Zürich) Paula Sommer (JUSO Aargau), Anja Solenthaler (JUSO Zürcher Oberland), Théophile Gilgien (JUSO Zürich Unterland), Allan Boss (JUSO Zürich Unterland), Olivia Geisser (JUSO Zürcher Oberland), Clara Bonk (JUSO Baselland), Dario Bellwald (JUSO Obwalden), Sofia Rohrer (JUSO Stadt Zürich), Nadine Aeschlimann (JUSO Stadt Bern), Meli Del Fabro (JUSO Aargau), Finn Wehrli (JUSO Stadt Zürich)

Le comité directeur organise aux manifestations de la JS la présence d'une personne responsable de l'accessibilité. Cette personne est disponible avant et pendant les assemblées pour répondre aux questions. Elle est mise en avant de manière reconnaissable et devrait bénéficier d'un soutien à la traduction si sa propre maîtrise linguistique fait défaut.

Explication : *Il devrait y avoir au moins une personne en plus de la Trust-Team pour contrôler la tenue des événements, faire office de personne de contact à disposition pour permettre que les personnes handicapées se sentent mieux lors des manifestations et décharger le comité directeur. Il est important d'institutionnaliser le travail de care afin que des personnes s'en sentent responsables et qu'il n'échoie pas rapidement toujours aux mêmes personnes.*

Position du comité directeur : accepter